



**ACADÉMIE
DE MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
de la Formation et de
l'Accompagnement Professionnel**

Direction de la formation
Et de l'Accompagnement
Professionnel
DIFAPP
FD/SEC/2020/n°16
Affaire suivie par :
Franck DARTAILH
Tél : 05 96 52 28 05
Mél : franck.dartailh@ac-martinique.fr

Les Hauts de Terreville
97279 Schoelcher Cédex

Schoelcher, le 28 mai 2021,

Le Recteur de l'Académie de la Martinique
Chancelier de l'Université
Directeur des services académiques
de l'Education nationale

à

Mesdames et Messieurs les coordonnateurs de
formation
S/C
Mesdames et Messieurs les IA-IPR et IEN
ET/EG

Mesdames et Messieurs les IEN 1er degré
S/C
Madame la DAASEN

Mesdames et Messieurs les Directeurs des
Services académiques

Mesdames et Messieurs les personnels de
direction

Monsieur le DRANE

Monsieur le DRAFPIC

Monsieur le DRAIO

Madame la Directrice Territoriale de CANOPE

Objet : Inscription aux préparations aux certifications, examens et concours pour l'année scolaire 2021-2022.

Je vous informe de l'ouverture de la campagne d'inscription aux préparations aux concours de recrutement des personnels de l'éducation nationale proposées par l'académie.

Le Plan Académique de Formation « certifications, examens et concours » 2021-2022 est publié et consultable sur le site académique par le lien suivant : <https://ac-martinique.fr/media/14381/download>

Le cahier des charges de la formation 2020-2021 est aussi consultable sur le site de l'académie.

Les inscriptions pourront être effectuées du **lundi 31 mai au mercredi 30 juin 2021 inclus, via l'application GAIA**. Les personnels ne peuvent s'inscrire à plus de deux formations de préparation aux concours ou examens professionnels. Un tutoriel est proposé en pièce-jointe afin de permettre à tous d'effectuer leurs inscriptions sur l'application.

Aucune inscription ne sera acceptée après la campagne, à l'exception des personnes nouvellement nommées affectées dans l'académie ou en congé durant la campagne anticipée et dans la limite des places disponibles.

Leur demande, dûment motivée, sera à adresser à la DIFAPP à l'adresse suivante : secretariat.difapp@ac-martinique.fr

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir informer, dans les meilleurs délais, tous les personnels concernés placés sous votre autorité et assurer la plus large diffusion de cette information.

Le Recteur

Pour le Recteur et par délégation
La Secrétaire Générale d'Académie



Pascal JAN

Mialy VIALLET

Pièces jointes :

- annexe 1 (PAF 2021-2022 « certifications, examens, concours ») ;
- annexe 2 (cahier des charges de la formation 2021-2022) ;
- annexe 3 (tutoriel inscription au PAF via GAIA 2021-2022)